



La Neuville-Chant-d'Oisel

Déploiement d'un nouveau carrefour giratoire sécurisé au croisement de la route de Paris et de la RD13

La Métropole Rouen Normandie vient d'aménager un nouveau carrefour giratoire au croisement de la route de Paris et de la RD13 à La Neuville-Chant-d'Oisel, pour un montant total de 617 000 €. Ce carrefour était identifié comme accidentogène depuis de nombreuses années. Ce nouvel équipement doit permettre d'apaiser la circulation, de favoriser la réduction des vitesses, de faciliter les mouvements traversiers et de garantir de bonnes conditions de sécurité à ses nombreux usagers. Les aménagements ont été réalisés entre juillet et novembre 2021. Durant cette période, l'impact sur la circulation a été limité grâce à un phasage des travaux et aucun accident n'a été à déplorer.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie, Sylvaine Santo, Vice-Présidente en charge des petites communes et de la ruralité et Benoît Anquetin, membre du Bureau en charge du Pôle de Proximité Plateaux-Robec : « La Métropole vient d'aménager un nouveau carrefour giratoire au croisement de la route départementale 6014 (route de Paris) et la route départementale 13, à la La Neuville-Chant-d'Oisel. Cet aménagement était particulièrement attendu : il doit permettre de sécuriser la zone, d'apaiser la circulation et d'améliorer la visibilité et la lisibilité de ce carrefour pour les conducteurs. 617 000 € ont été engagés par la Métropole. Le projet a été construit en lien étroit avec les communes, La Neuville-Chant-d'Oisel et Mesnil-Raoul, directement concernées par le déploiement de ce giratoire. Nous sommes au rendez-vous de l'aménagement du territoire et de la sécurisation des déplacements ! »

Pour Julien Demazure, Maire de La Neuville-Chant-d'Oisel : « La sécurité routière est un enjeu majeur pour notre commune. C'est pourquoi, depuis notre arrivée à la tête de la Municipalité en 2014, nous ne cessons de soutenir auprès de nos partenaires la sécurisation du carrefour entre la route de Paris et de la rue de la Lande (RD6014/RD13). En effet, avec mon collègue Maire de Mesnil-Raoul, nous étions régulièrement appelés pour constater des accidents graves sur cet axe. Il était donc urgent d'agir pour éviter de futurs drames humains. Après de multiples démarches conjointes, la Métropole Rouen Normandie a entendu notre appel et a décidé d'inscrire ce projet dans les priorités du territoire en 2017 et d'intégrer son financement dans le budget 2021. Avec mon collègue Maire de Mesnil-Raoul, nous tenons à remercier chaleureusement la Métropole Rouen Normandie pour cet investissement important sur notre territoire et pour son écoute. Ce giratoire en forme inédite de « cacahuète » répond à des caractéristiques techniques et à des contraintes d'emprise foncière. Par ces travaux intégralement financés par la Métropole Rouen Normandie (coût du projet = 617 000€), nous avons l'intime conviction de sauver des vies en sécurisant la circulation sur cet axe. En parallèle et en lien avec la Gendarmerie Nationale, la commune de La Neuville Chant d'Oisel prendra à sa charge la mise en place de deux caméras de vidéoprotection au niveau de ce giratoire. »

Ce carrefour était identifié comme accidentogène depuis de nombreuses années. La vitesse pratiquée par les automobilistes était particulièrement élevée sur la route de Paris en direction de l'Est, et les mauvaises conditions de visibilité et de lisibilité de l'intersection entraînaient un dysfonctionnement du carrefour.

Le projet d'aménagement retenu afin de sécuriser les échanges et les mouvements traversiers est celui d'un giratoire à 4 branches. L'îlot central du giratoire a été conçu avec une sur largeur pour permettre la traversée des transports exceptionnels circulant sur la route de Paris. Les îlots des branches de la RD13 sont franchissables pour faciliter le déplacement des engins agricoles.

La commune de Mesnil-Raoul, non impactée par l'emprise des travaux, mais fortement concernée par sa réalisation, a été associée tout au long du chantier, et également en phase étude.

Des caméras de vidéoprotection doivent être implantées à terme sur ce giratoire. Ce projet, porté par la commune de La Neuville-Chant-d'Oisel, a été intégré lors de la réalisation des travaux (passage des fourreaux en traversée de chaussée).



Crédit : Métropole Rouen Normandie

Contact presse

Perrine BINET

Attachée de presse

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05